

Le mot du maire

Madame, Monsieur, chers sacéens,

Déjà un an depuis notre précédent bulletin municipal. Les projets de la commune sont longs et difficiles à faire aboutir, cela prend beaucoup de temps et d'énergie et nous ne parvenons pas à vous tenir informés par un bulletin municipal plus fréquent. Mais au quotidien nous veillons à faire passer les informations par les nouveaux outils de communication : notre page Facebook qui compte déjà 200 abonnés et atteint parfois des milliers de vues, notre liste de diffusion par mail pour vous informer directement, notre site internet qui contient toutes les informations utiles.

Vous le verrez dans ces pages, 2022 et 2023 sont des années de travaux : le lotissement du Grand Champ II a été terminé et celui du Corbinu a pris sa suite, tandis que les travaux de la salle vont enfin démarrer à la rentrée. Ce projet a pris de l'ampleur par rapport aux estimations initiales, du fait de l'inflation bien sûr, mais aussi par une approche très ambitieuse sur l'énergie qui devrait permettre à Sacé d'être la première commune du département à atteindre 100% d'énergies renouvelables. Cela coûte donc plus cher, mais les subventions sont importantes et surtout nos charges annuelles seront réduites. Avant de fermer la salle construite en 1984 par les habitants, **nous vous invitons le samedi 8 juillet à partir de 12h** pour découvrir le projet en détail et témoigner de vos souvenirs dans cette salle.

Du côté de l'école, nous garderons un souvenir indélébile des élèves de cette année 2022-2023 avec les deux fresques réalisées sur les murs de l'école ! Cette année scolaire se sera déroulée normalement par rapport aux trois précédentes marquées par le Covid, et nous tenons à remercier vivement les enseignants, les agents communaux et l'ensemble des parents investis dans l'association pour leur action collective au service des élèves qui grandissent et apprennent dans des conditions remarquables.

Enfin, nous n'abordons pas les actions de Mayenne Communauté dans ce bulletin, mais après un début de mandat là aussi très marqué par le Covid, nous lançons cet été une vaste réflexion avec tous les conseillers municipaux pour déterminer comment la communauté peut agir au mieux pour faciliter le quotidien des communes et des habitants.

Je vous souhaite un très bel été, j'espère avoir le plaisir de vous retrouver ces prochains jours à l'occasion de la fête d'école, de la fête de la musique et du repas du comité d'animation, mais aussi lors de notre journée du 8 juillet pour marquer le début des travaux à la salle communale.

Bien sincèrement,

Antoine Valprémit

Bilan du SDIS à Sacé

Chaque année le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) diffuse le bilan de ses interventions par commune.

Avec 18 interventions à Sacé en 2022, c'est hélas une année record. 10 interventions ont concerné des secours à des personnes, 6 pour des accidents de la circulation et 2 opérations diverses. Cela représente 39 véhicules mobilisés et un total de 200h de sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels.

La commune contribue au financement de ces opérations, par une cotisation annuelle qui s'élève en 2023 à 10 500 €.

Page Facebook

Si vous êtes sur les réseaux sociaux, pensez à vous abonner à notre page Facebook pour rester informés, et surtout n'hésitez pas à partager et aimer nos publications pour leur donner plus de visibilité.

Et si vous êtes au niveau expert, la commune est intéressée pour un coup de main qui nous permettrait d'être aussi sur Instagram !



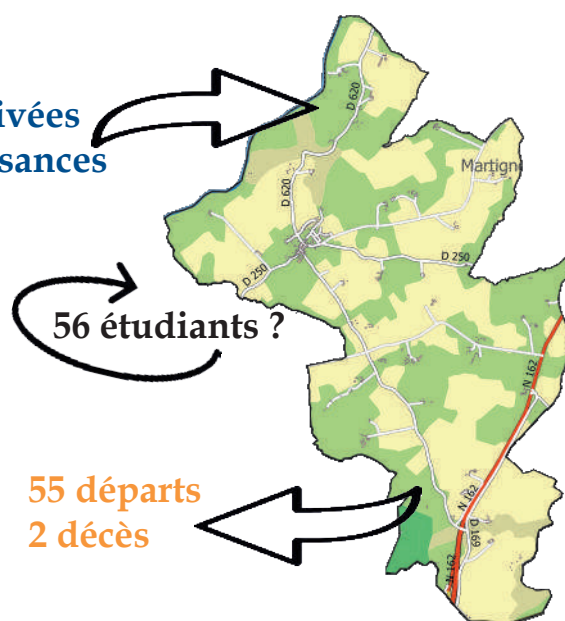
Recensement de la population

Après le recensement de 2017 où le compteur s'était arrêté à 499 habitants à Sacé, nous avons de grands espoirs de dépasser les 500 habitants avec le recensement de 2023. C'est Laurence Crespo qui l'a réalisé cet hiver, en plus de son travail auprès des enfants.

Le premier enseignement est qu'il y a beaucoup de nouveaux habitants : 74 personnes se sont installées sur la commune entre 2017 et 2023, ils s'ajoutent aux 8 naissances enregistrées. Dans le même temps 55 personnes ont quitté la commune et 2 sont décédées. Le bilan serait donc favorable.

Mais il y a aussi 56 jeunes sacéens qui sont devenus étudiants... Ainsi **il n'y a plus que 468 habitants permanents sur la commune, mais 524 lorsque les étudiants reviennent chez leurs parents**. Nous attendons donc le retour de l'INSEE pour savoir comment sont comptés ces étudiants, et si la population officielle est inférieure ou supérieure au seuil de 500 habitants...

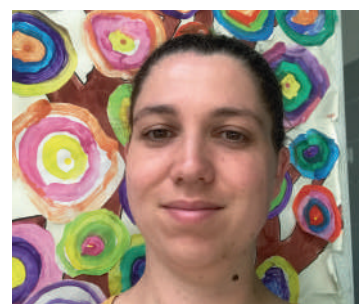
74 arrivées
8 naissances



Personnel communal : du changement à la rentrée

L'équipe en charge de l'école va évoluer à la prochaine rentrée puisque Amélie CLAUDOT, qui a succédé à Liliane LARATTE en 2017 comme ATSEM en maternelle, a choisi de quitter la commune pour se rapprocher de son domicile près d'Evron.

Daisy MESLET, qui s'occupe du périscolaire avec Laurence CRESPO, remplacera Amélie à la prochaine rentrée en classe maternelle. Le poste actuel de Daisy fera donc l'objet d'un **recrutement pour un temps partiel d'environ 25h/semaine sur les temps de garderie et de cantine**.



Amélie nous quittera cet été après 6 ans à l'école.

Naissances

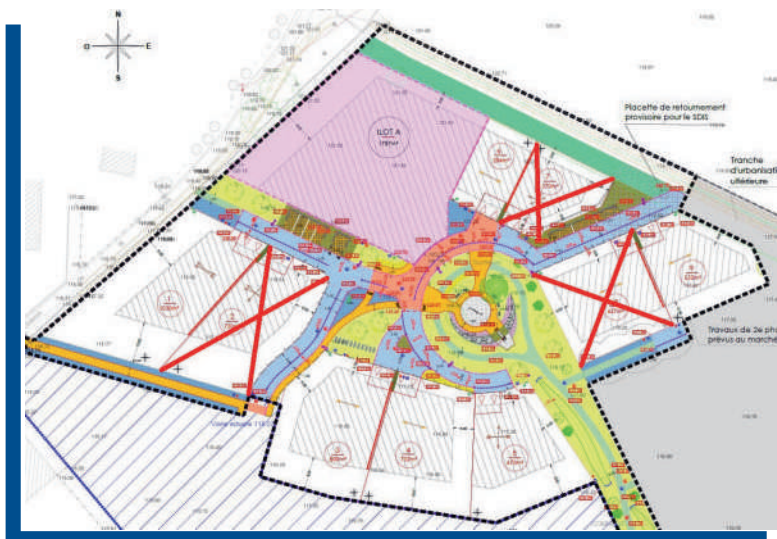
Céleste LEGENTIL.....	21 décembre 2022
Noah IMBAULT.....	23 décembre 2022
Aloïs EUSTACHE	15 janvier 2023
Salomé MABILLE SIMONIN	18 février 2023
Marceau LAMBERT BEAUDOUIN	14 mars 2023
Ilyas MOISY.....	18 mai 2023

Les assistantes maternelles

Corinne BOULAY, 4 lotissement le Roc.....	06 78 12 10 83
Elodie CHEMINEAU, 12 lotissement Le Grand Champ	06 31 83 74 43
Christine COLLARD, 14 lotissement Le Grand Champ	06 65 64 20 55
Marie-Laure HUET, La Maçonnerie.....	02 43 26 32 75

Lotissements communaux

Depuis le dernier bulletin municipal, nous avons bien avancé sur les lotissements communaux. En effet la dernière maison du lotissement Grand Champ II a été achevée en 2022, et nous avons pu réaliser en juillet dernier les travaux de finition : trottoirs, pavage, route, etc. Les trottoirs avaient été prévus en sable compacté au moment de passer les marchés en 2010, mais malheureusement cela n'a pas du tout donné satisfaction, le sable se gorgeant d'eau dès qu'il s'est mis à pleuvoir régulièrement à l'automne dernier. Il a donc été convenu de laisser passer l'hiver et de refaire les trottoirs en béton désactivé, ce qui est en cours actuellement. A titre d'exemple, c'est le revêtement de sol utilisé à Changé devant les commerces et face à l'église.



Dès l'automne, les travaux se sont poursuivis sur le nouveau lotissement, qui a été dénommé « Le Corbinu » du nom d'un ruisseau qui passe plus loin dans le chemin de la Croix.

La viabilisation a été terminée début 2023, la partie administrative également. 3 premiers permis de construire ont déjà été délivrés à des particuliers, il reste donc 6 parcelles allant de 284 jusqu'à 1030 m² au prix de 67,50 € TTC le m². Enfin, la partie haute de ce lotissement est réservée à Mayenne Habitat qui viendra construire 4 logements locatifs, a priori en 2025.

Urbanisme : pensez à déclarer vos travaux

Velux, abri de jardin, carport, piscine, etc. : tous ces travaux sur votre habitation doivent faire l'objet d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire (voir le schéma pour plus de détails). En effet ils modifient la valeur locative de votre maison, qui sert de base de calcul aux impôts locaux.

En comparant les photos satellites des différentes époques ainsi que le cadastre et les registres des déclarations, la commune et les services fiscaux peuvent détecter les travaux qui n'auraient pas été déclarés. Si vous êtes dans ce cas ou si vous avez un doute, n'attendez pas d'être mis en demeure mais prenez contact avec la mairie pour vérifier et si besoin faire une déclaration pour régulariser vos travaux.

L'autre intérêt est que le jour où vous vendrez votre maison, le notaire alertera l'acheteur sur les constructions non déclarées. Le temps de régulariser auprès de la mairie et du service urbanisme de Mayenne Communauté, cela peut bloquer la vente de votre bien et risque de vous faire perdre l'acheteur.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT
Toules (réfection de toiture) : DP
Auvant, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX :
DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE : DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

CABANE BOIS OU BÉTON
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélévation et/ou avec fondations profondes < 5 m² : aucune formalité
• Surélévation et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélévation et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

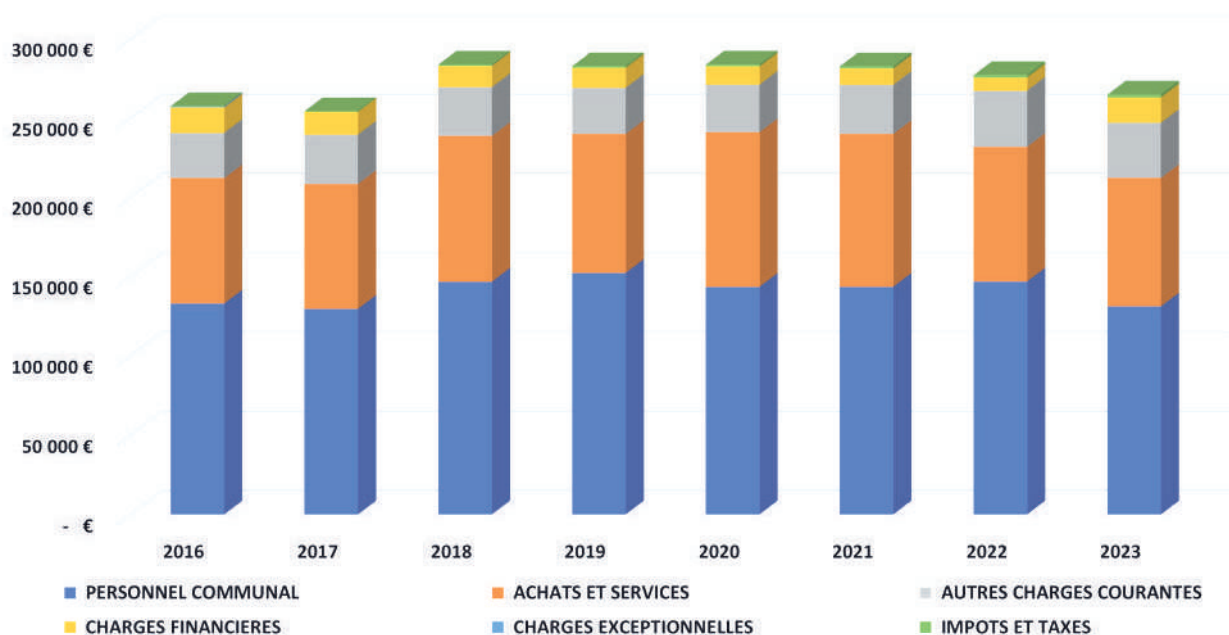
Budget communal

Ce bulletin est l'occasion de revenir sur les comptes définitifs de la commune pour 2022 et sur notre prévision pour 2023. Il faut savoir qu'une commune doit équilibrer ses dépenses et ses recettes de fonctionnement, et l'excédent qui reste sert à financer les investissements (contrairement à l'Etat qui est en déficit de fonctionnement chaque année).

Pour Sacé, les dépenses de fonctionnement sont en baisse sensible depuis 2019 : la fin de l'école sur 4,5 jours conjuguée à la baisse du nombre d'enfants nous ont permis de diminuer les charges de personnel, alors que dans le même temps les achats restent bien maîtrisés malgré l'inflation.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
PERSONNEL COMMUNAL	133 122 €	129 747 €	146 837 €	152 382 €	143 598 €	143 633 €	146 950 €	131 286 €
ACHATS ET SERVICES	79 063 €	78 769 €	91 925 €	87 661 €	97 545 €	96 396 €	84 967 €	80 993 €
AUTRES CHARGES COURANTES	28 579 €	31 154 €	30 806 €	29 153 €	30 004 €	30 992 €	35 521 €	34 848 €
CHARGES FINANCIERES	16 021 €	14 300 €	13 452 €	12 618 €	11 528 €	10 316 €	8 238 €	16 000 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	605 €	- €	95 €	- €	- €	60 €	- €	- €
IMPOTS ET TAXES	217 €	464 €	764 €	1 070 €	1 235 €	1 332 €	1 512 €	1 800 €
TOTAUX	260 304 €	260 438 €	293 257 €	303 179 €	294 976 €	283 913 €	287 574 €	265 284 €

Dépenses de fonctionnement



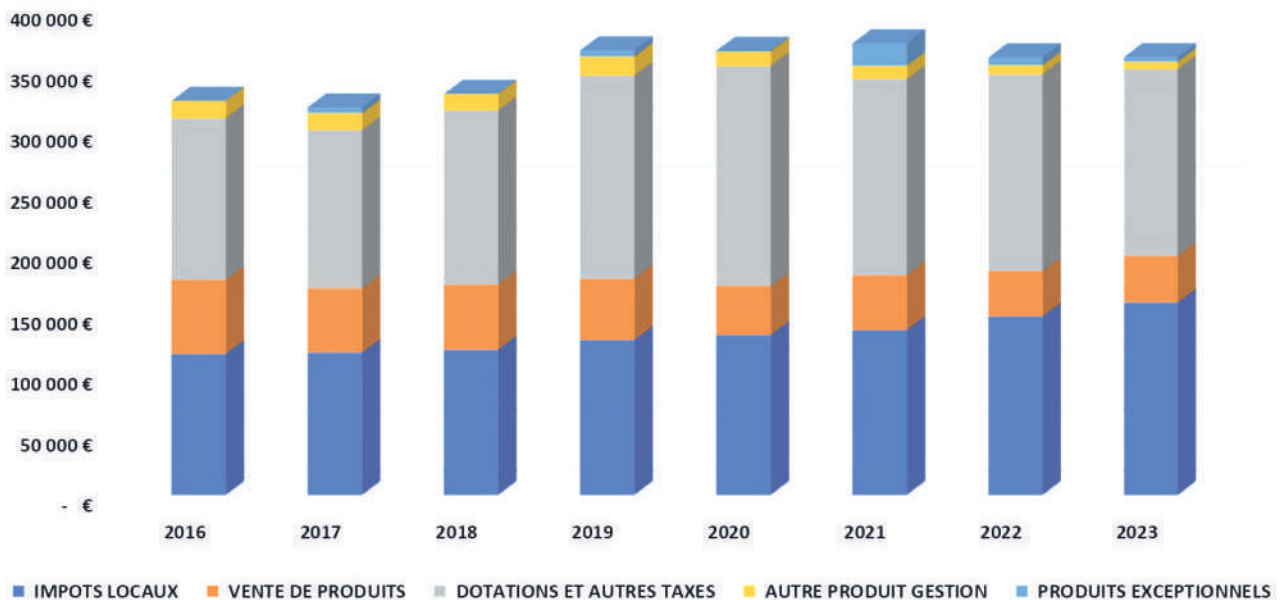
Focus sur la sobriété énergétique

A l'automne dernier, comme beaucoup de collectivités nous avons scruté nos consommations électriques. Car malgré la vigilance des agents et des enseignants qui ont permis de stabiliser nos consommations, cela nous coûte plus cher chaque année (16 000 € en 2022). Nous avons ainsi décidé de couper les chauffe-eau de la mairie, de l'école et du point-lecture, le seul resté en fonction est à la salle. Nous avons aussi installé un programmateur sur la VMC de l'école pour la couper les mercredis et les week-ends. A l'occasion des travaux de la salle, nous récupérerons les radiateurs électriques pour remplacer les radiateurs plus anciens de la mairie et des autres bâtiments, et nous verrons s'il est possible d'installer des programmations.

En recettes, la commune ne touche plus que la taxe foncière. Elle progresse car il y a régulièrement de nouvelles maisons. Mais comme la taxe augmente aussi chaque année en suivant l'inflation, **le conseil municipal a décidé pour 2023 de ne pas augmenter les taux** pour ne pas rajouter une hausse supplémentaire. Les ventes de produits correspondent aux recettes de cantine et de garderie, qui sont en baisse puisqu'il y a moins d'enfants. Enfin les dotations ont fortement augmenté depuis 2019 grâce à Mayenne Communauté, mais cette recette n'est pas garantie à ce niveau dans l'avenir.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
IMPOTS LOCAUX	116 418 €	117 374 €	119 850 €	127 845 €	131 952 €	136 124 €	147 251 €	158 762 €
VENTE DE PRODUITS	61 076 €	52 987 €	53 742 €	50 566 €	40 243 €	45 097 €	37 303 €	38 432 €
DOTATIONS ET AUTRES TAXES	133 299 €	130 363 €	143 562 €	167 350 €	181 431 €	161 588 €	162 100 €	153 838 €
AUTRE PRODUIT GESTION	14 115 €	13 849 €	13 365 €	15 535 €	11 846 €	11 005 €	7 360 €	6 000 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 €	4 989 €	- €	5 141 €	628 €	18 476 €	6 741 €	3 844 €
TOTAUX	324 910 €	319 562 €	330 519 €	366 437 €	366 100 €	372 291 €	360 755 €	360 876 €

Recettes de fonctionnement



L'excédent de fonctionnement dégagé chaque année permet d'abord de rembourser le capital des emprunts. Chaque année nous remboursons autour de 30 000 €, mais il y a encore 340 000 € de capital restant dû pour la construction de l'école, la rénovation de la mairie et d'autres travaux qui datent des années 2000. En plus de ce qu'il reste chaque année, nous obtenons des subventions d'investissement pour nos projets. Certaines années nous ne dépensons pas tout ce qui est disponible, cela permet de mettre de côté pour les années suivantes.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
RECETTES DE L'ANNEE	324 910 €	319 562 €	330 519 €	366 437 €	366 100 €	372 291 €	360 755 €	360 876 €
- DEPENSES DE L'ANNEE	260 304 €	260 438 €	293 257 €	303 179 €	294 976 €	283 913 €	287 574 €	265 284 €
= EXCEDENT DE L'ANNEE	64 606 €	59 124 €	37 263 €	63 258 €	71 124 €	88 378 €	73 182 €	95 592 €
- CAPITAL DES EMPRUNTS	-	48 310 €	26 915 €	27 686 €	28 468 €	29 380 €	31 121 €	28 990 €
+ SUBVENTIONS	50 625 €	54 063 €	22 555 €	33 679 €	71 103 €	13 400 €	40 855 €	544 228 €
= DISPONIBLE POUR INVESTIR	66 921 €	86 271 €	32 132 €	68 469 €	112 848 €	70 657 €	85 047 €	604 820 €
INVESTISSEMENTS REELS	122 389 €	58 463 €	64 887 €	38 923 €	46 403 €	159 114 €	54 735 €	1 082 863 €

En 2016 nous avons ainsi pu rénover le clocher de l'église, entre 2020 et 2022 nous avons refait les deux principales routes communales (vers Laval et vers Martigné), et en 2023 et 2024 nous investirons plus de 1M€ (voir par ailleurs) pour rénover et agrandir la salle communale. Cela nécessitera un nouvel emprunt, qui a été négocié cet hiver auprès de la Caisse des dépôts.

Rénovation de la salle communale : enfin les travaux !

Le projet de rénovation et d'agrandissement de la salle communale était déjà réfléchi par la précédente équipe municipale. Après avoir visité de nombreuses autres salles en Mayenne, nous avons décidé début 2021 de nous lancer à notre tour. La société Laval Mayenne Aménagements a été missionnée pour nous assister sur ce projet, et nous a aidé à recruter l'architecte Christophe LE BERT de Mayenne.

A partir d'une première esquisse présentée à l'été 2021, nous avons pris le temps nécessaire pour trouver des solutions sur la partie énergétique. Le projet a été repris à partir de septembre 2022 : nouvelle esquisse, avant-projet, projet détaillé, permis de construire puis publication des marchés... tout cela prend du temps. Nous retiendrons les entreprises dans les prochaines semaines **pour que le chantier démarre dès la rentrée de septembre**. Le chantier devrait être terminé à l'été 2024.

Concrètement, la salle « historique » sera totalement ouverte avec la suppression des murs qui séparent les sanitaires d'un côté et la cuisine de l'autre. Le plafond sera rabaissé pour une meilleure isolation et aussi un confort sonore amélioré. **Cette salle agrandie pourra désormais accueillir 200 personnes assises**. La cuisine sera réaménagée dans ce qui est actuellement la cantine scolaire. Et une extension viendra entre la salle et le parking, pour avoir un hall d'accueil avec un bar qui donnera aussi sur la salle, des sanitaires aux normes, des locaux de stockage et une petite salle de réunion. Enfin, le jardin de la mairie sera ouvert sur la salle, ce qui permettra aux utilisateurs de bénéficier de cet espace extérieur.

Ci-dessous les vues en images de synthèse de la future salle.



8 juillet, dernière journée à la salle communale !

Cette salle a été construite par les habitants, il n'était pas possible de la fermer pour travaux sans se retrouver une dernière fois !!

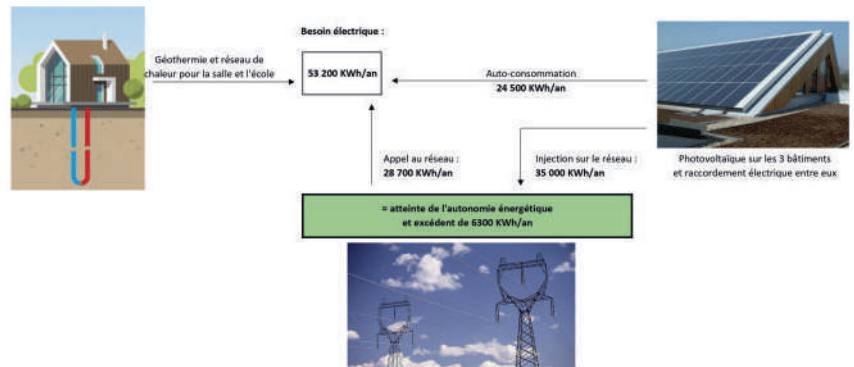
Nous vous accueillerons donc **le samedi 8 juillet à partir de 12h et jusqu'à 16h** avec différentes propositions en continu toute la journée : découverte de la future salle avec l'implantation au sol du futur bâtiment, les plans et les vues en 3D ; expo photo sur la construction de la salle par les habitants il y a 40 ans ; recueil de témoignages sur la construction puis sur 40 ans de fêtes familiales ou associatives ; jeux géants pour les enfants ; vente du mobilier ; démonstration sur les énergies renouvelables (sous réserve), etc., etc.

Devenir autonome avec 100% d'énergies renouvelables

C'est le second étage de la fusée : atteindre l'autonomie énergétique de nos bâtiments publics. En effet, la proximité de la salle, de l'école et de la mairie nous offre une possibilité unique. Après de nombreuses études préliminaires, nous avons décidé de réaliser de nouveaux forages géothermiques et de remplacer la pompe à chaleur de l'école. Cette nouvelle PAC pourra chauffer l'école et la salle. Petit confort supplémentaire : le système sera réversible et nous pourrons rafraîchir les bâtiments en été.

Simultanément, nous allons recouvrir de panneaux photovoltaïques les toits de l'école, de l'extension de la salle mais aussi de la mairie. Le tout sera relié électriquement, afin que la production d'énergie solaire soit mutualisée et utilisée là où on en a besoin (par exemple le week-end les panneaux de l'école alimenteront la salle, et pendant la semaine ce sera l'inverse).

Nous aurons toujours besoin d'acheter de l'électricité en hiver, mais en été nous serons en surplus et nous pourrons revendre l'électricité produite. **En fin d'année notre bilan devrait être excédentaire, nous produirons plus que nous achèterons !** A l'heure où le coût de l'énergie augmente fortement, ce projet permettra de contenir et même de diminuer les charges annuelles de la commune.



Le soutien de nombreux partenaires mais aussi d'habitants de Sacé

Par rapport au budget envisagé au départ, le coût a fortement augmenté du fait de l'inflation mais aussi de tous les travaux liés à l'énergie (forages, panneaux solaires, réseau électrique, etc.). Fort heureusement de nombreux partenaires ont accueilli ce projet avec intérêt, et le reste à charge de la commune est pour l'instant de 49% que nous emprunterons sur 25 ans auprès de la Caisse des dépôts. Nous attendons néanmoins les réponses quant à l'éligibilité de deux derniers dossiers de subventions qui pourraient fortement réduire le coût pour la commune.

Enfin, notre proposition de financement participatif lancée à l'automne dernier a déjà reçu un large accueil : **plus de 30 donateurs ont déjà apporté près de 10 000 € au projet**. Vous trouverez dans ce bulletin une plaquette qui explique ce système en détail, il est possible de soutenir le projet cette année 2023 et encore l'année prochaine jusqu'à la fin des travaux. N'hésitez-pas à en parler également autour de vous : famille, habitants des villages voisins, chefs d'entreprises, etc. Nous sommes aussi à votre disposition si vous souhaitez organiser une rencontre avec des éventuels donateurs.

Dépenses (HT)			Recettes		
Assistances à maîtrise d'ouvrage :	29 940 €	2,6%	Etat :	248 528 €	21,4%
Maîtrises d'œuvre :	75 987 €	6,5%	Région :	145 450 €	12,5%
Travaux :	934 100 €	80,3%	Département :	56 615 €	4,9%
Divers (mobiliers, assurances, diagnostics, etc.)	123 200 €	10,6%	Mayenne Communauté :	60 400 €	5,2%
Total général des coûts :	1 163 227 €		Autres subventions :	64 754 €	5,6%
			Financement participatif :	9 560 €	0,8%
			Emprunt communal :	577 920 €	49,7%
			Total général des financements :	1 163 227 €	

Ecole Emile Zola

Durant l'année scolaire 2022-2023, nous avons accueilli de nouvelles familles et nous comptons désormais 60 enfants de la toute petite section au CM2, répartis en 3 classes.

Comme chaque année, les projets ont été nombreux au sein des classes. Le plus visible est évidemment celui autour des arts urbains qui a réuni tous les élèves de l'école. Tout au long de l'année, nous nous sommes intéressés aux réalisations d'artistes variés, avec des œuvres visuelles mais aussi musicales. Dans ce cadre, avec l'artiste lavallois Ananas Graphik, **deux fresques ont été réalisées sur les murs de l'école** à partir des propositions des enfants. Les classes de cycle 2 et 3 ont en plus bénéficié d'interventions avec un professeur de musique du conservatoire de Mayenne. Ce projet se clôturera avec une sortie dans la ville du Mans au mois de juin.

En plus des activités récurrentes comme le cinéma, les spectacles, les interventions et rencontres sportives, d'autres projets ont été menés. En maternelle, les élèves ont travaillé toute l'année autour des 5 sens. Ils ont ainsi pu développer leur goût, odorat... au travers d'activités variées. De leur côté, les CP-CE1-CE2 ont découvert les règles de sécurité routière et passeront prochainement leur permis piéton avec la gendarmerie de Martigné. Tandis que les CM se sont lancés dans un concours d'écriture engagée, les Petits Molières. Ils ont choisi d'aborder des thèmes tels que la pollution, la guerre ou encore le harcèlement sous la forme de textes de slam.

Comme chaque année, nous clôturerons l'année dans la bonne humeur et l'activité physique avec nos olympiades qui rassemblent toute l'école.

Indice IPS pour 2022-2023

IPS ? C'est l'Indice de Position Sociale d'un établissement scolaire, calculé par le Ministère. Cet indice résume les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves accueillis dans l'établissement. L'IPS permet ainsi de rendre compte des disparités sociales existantes entre établissements, mais aussi à l'intérieur de ces mêmes établissements.

Et l'école de Sacé est la **1ère école rurale du département**, 4e au total après 3 autres écoles de Laval et Château-Gontier. Plus que la situation socio-professionnelle des parents, cela témoigne d'une **forte homogénéité sociale** au sein de notre école.



Association des parents d'élèves

Toute l'équipe APE remercie les parents et les habitants de Sacé ayant participé aux différentes activités proposées par l'APE. Nous avons pu financer le spectacle de Noël, les graffitis sur les murs de l'école, la sortie scolaire de fin d'année et d'autres projets.

Prochain événement dans l'agenda : **la fête de l'école le samedi 17 juin**. Au programme spectacle des enfants à 14h, puis kermesse et enfin tirage au sort de la tombola à 16h30, n'hésitez pas à venir. Pour continuer cette dynamique rendez vous à l'assemblée générale le jeudi 21 septembre 2023, tous les parents sont les bienvenus !

Point lecture – Réseau des bibliothèques de Mayenne Communauté

Depuis quinze mois, le point lecture de Sacé a pris ses quartiers dans l'ancien logement municipal situé au 14 place de l'église. Il est **ouvert tous les vendredis de 16h30 à 18h30 ainsi que le premier samedi de chaque mois de 10h30 à 12h00**. La bibliothèque se compose de deux espaces au rez-de-chaussée. Le premier réservé aux adultes vous permettra d'emprunter romans, documentaires ainsi que bandes dessinées et romans graphiques. La seconde pièce est réservée aux enfants avec albums de jeunesse, bandes dessinées, romans et documentaires. Des jeux provenant de la ludothèque « Les dés en bulles » sont également disponibles à l'emprunt.

A l'étage, deux salles permettent d'accueillir les **différentes animations proposées par l'équipe de bénévoles** de Sacé avec le soutien de la Médiathèque Jean-Loup Trassard. Pendant les vacances d'automne, une projection de courts métrages destinés au jeune public a été organisée. Tout au long de l'année, plusieurs sessions « Raconte-moi des histoires à Sacé » ont eu lieu le samedi matin. Patricia et Laure ont mis leurs talents au service des plus jeunes pour leur offrir lectures d'albums de jeunesse, Kamishibai et ateliers bricolage.



Pour pouvoir emprunter des documents ainsi que des jeux, vous devez vous inscrire dans l'une des bibliothèques du réseau. Une carte d'abonnement personnelle vous est remise, valable un an dans toutes les bibliothèques du réseau. L'abonnement pour les particuliers est gratuit. Pour vous abonner, il suffit de présenter une pièce d'identité valide, un justificatif de domicile de l'année en cours et de remplir une fiche de renseignements.

Lieu de vie de proximité, la bibliothèque de Sacé est le théâtre privilégié de rencontres et d'animations culturelles. **Nous recherchons des bénévoles** pour participer à la vie de la bibliothèque. Si vous aimez les rencontres, les échanges, les livres et si vous êtes disponibles le vendredi après-midi (de 15h30-18h30), faites-vous connaître auprès du secrétariat de la Mairie de Sacé.

L'équipe de la bibliothèque a besoin de vous !

Foyer des jeunes

Le foyer des jeunes est ouvert deux vendredis soir par mois à tous les collégiens et lycéens de Sacé. Cet hiver ils ont réalisés les nouvelles décorations de Noël du bourg pendant plusieurs samedis après-midi avec l'encadrement bénévoles de plusieurs parents et grâce aux palettes fournies par Christophe Angot et Aurélien Helbert.

Une réunion d'information aura lieu prochainement auprès des élèves de CM2, pour leur présenter le foyer ainsi que le service Ados'Com de Mayenne Communauté.



Café associatif "La Détente"

« Un vent, un grand vent nouveau soufflait sur le pays, très chaudement... » chantait le groupe Feu ! Chatterton en 2022 alors que le Covid s'éloignait très doucement de nos préoccupations quotidiennes. C'est grâce à ce quasi-retour à la normale que nous avons pu vous proposer une programmation plus riche pour cette saison 2022/2023.

Pour notre traditionnel concert de rentrée de Septembre, nous avons eu le plaisir d'écouter notre voisin et ami Montflourais, Etienne, en compagnie des musiciens de L'Atelier Jazz. Au mois d'octobre, c'était notre deuxième « **Détente au marché** » en accueillant artisans et créateurs variés (savons, bijoux, vannerie, tissus, décorations, plantes aromatiques). Un événement devenu incontournable dans notre programmation.

Grâce à notre collaboration avec le kiosque de Mayenne, la compagnie Treize-Trente-Six est venue présenter son dernier spectacle, Larzac, en novembre. Pour être en adéquation avec la thématique, la représentation s'est tenue à la ferme de la Morinière. Nous profitons de cet article pour remercier à nouveau Fabienne et Jérôme Palicot, pour leur accueil chaleureux et leur implication dans l'organisation de cet événement culturel. Au cours de l'automne et de l'hiver, **deux soirées « Karaoké et Cocktails »** ont été proposées. Rien de mieux pour pousser la chansonnette et s'amuser. D'autres soirées thématiques ont été programmées comme **Tressage pas très sage, la fête de la St Patrick, soirée Jeux ou encore un Quizz musical sur le thème du cinéma**.

Avril et mai furent l'occasion de découvrir deux projets musicaux différents. D'abord, le groupe IEL, trio Guitare et Voix qui a plongé le public dans son univers envoûtant, en proposant arrangements de grands classiques de la musique et compositions. Puis, le groupe Deeper Dan, en duo guitare/basse, nous a flatté les oreilles dans une atmosphère mêlant blues, rock, soul, funk, jazz, influencé par The Doors, Marcus King Band, John Mayer et bien d'autres encore.

Comme vous pouvez le constater, nous faisons tout notre possible pour diversifier notre offre d'animations. Tout le monde est le bienvenu, qu'il soit simplement de passage ou sacéen. Depuis cet hiver, nous proposons même le **paiement par carte bancaire** pour vous simplifier la vie.

De son côté, notre équipe « Travaux » travaille d'arrache-pied pour prolonger la couverture du préau. Cela nous permettra de réaliser plus d'animations en extérieur, tout en gardant le public à l'abri. Merci à Philippe et Loïc pour leur grand investissement dans ce projet.



Un nouveau groupe vocal à Sacé

En juin dernier, le joyeux groupe de Sacé ma Tournée s'est séparé avec regrets, au bout de treize ans de répétitions, de concerts, et de bons moments partagés.

La chef de chœur n'ayant plus la disponibilité nécessaire à une rencontre par semaine, elle a proposé à ceux qui le souhaitent de constituer un nouveau groupe vocal, plus réduit, et avec un fonctionnement différent : une répétition par mois et du travail personnel pour permettre d'avancer plus vite.

C'est ainsi que 15 choristes se retrouvent de nouveau régulièrement depuis janvier à Sacé. Deux à trois chants seront prêts pour la fête de la musique du 23 juin, toujours accompagnés par quelques musiciens du cru.

Comité d'animation

Cette année le comité compte 15 membres avec un nouveau bureau :

Alain DAMON : Président

Eric BONZAMI : Vice-président

Marie-Anne COCHON : Trésorière

Sylvie TERAU : Secrétaire

Dominique COCHON : Vice-trésorier

Les 5 heures de cyclo ont été un franc succès avec 54 participants, une victoire renouvelée du club de Juvigné et le repas qui a suivi avec 70 convives.



A ne pas manquer prochainement le jambon à la broche le 24 juin 2023, au tarif de 20 €.

Les réservations peuvent se faire par message avec vos nom, prénom, adresse et nombre de personnes par mail à :

president.comite.sace@sfr.fr

ou en nous appelant :

Président : 06 04 49 08 20

Trésorière : 06 74 14 97 97

Secrétaire : 06 33 33 87 65

Nouveau projet de théâtre

Toujours en quête de projets participatifs, des sacéens se sont retrouvés en septembre avec une idée un peu folle : inaugurer la salle des fêtes après les travaux par une soirée de représentation théâtrale.

Après quelques réunions, le choix de la pièce et le recrutement des acteurs étaient faits. Depuis les répétitions s'enchaînent un lundi sur deux au bar associatif, et chacun commence à rentrer dans son personnage...

A ce projet, l'équipe souhaite l'année prochaine **associer les ados en leur proposant une ou deux semaines de théâtre encadrés par un professionnel** pendant les petites vacances. Les jeunes auront l'occasion de préparer quelques saynètes qui seront jouées en première partie lors de l'inauguration de la salle.

Si vous êtes intéressés par ce projet, plusieurs façons de participer :

- **nous aider à trouver un nom** pour notre troupe (pouvant évoquer théâtre, sacé, amateurs, etc...). Une place gratuite en vip lors de la représentation pour le gagnant.

- **nous aider dans l'organisation du projet** : décors, technique son et lumières, accessoiristes, maquillage, recherche de subventions, communications, ... les sujets sont nombreux !

- **proposer à vos adolescents de participer** à ce projet en 2024. Nous reviendrons vers vous le moment venu mais vous pouvez déjà nous signaler les intéressés.

Pour tout cela n'hésitez pas à contacter Anne par mail : anne.bataille@free.fr



La troupe dont les acteurs préfèrent pour l'instant rester anonymes...

MÉMENTO

Mairie

3 rue des Camélias
53470 SACE
02.43.02.54.90
mairie@sace.fr

Ouverture :

Mardi :
8h30 - 12h
et 13h30 - 17h30
Mercredi :
14h00 - 18h00
Vendredi :
8h30 - 12h30

Site Internet :

www.sace.fr

Page Facebook :

www.facebook.com/
Sace53470

Numéros utiles :

Ecole :
02.43.58.07.39
Garderie :
02.43.02.57.69
Centre de loisirs à
Andouillé :
09.61.67.83.14

Déchetterie de Martigné :

Lundi, mercredi et samedi :
9h30 - 11h45
et 13h30 - 17h30

Horaires de jardinage et bricolage :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30 - 12h00
et 14h00 - 19h30
Mercredi et samedi :
9h00 - 12h00
et 15h00 - 19h00
Dimanche et férié :
10h00 - 12h00

Coopérative de jardinage au naturel

La Coccinelle est un projet initié par le CPIE et Mayenne Communauté, une coopérative de jardinage qui vous facilite la gestion des biodéchets et vous aide à jardiner au naturel.

Louez des outils à un coût raisonné, appartenez à un réseau d'entraide et de conseils : broyeurs thermique ou électrique, brasseur et aérateur de compost, campagnole pour aérer votre terre, etc.

Pour se renseigner et adhérer :

Par téléphone : 02 43 03 79 62

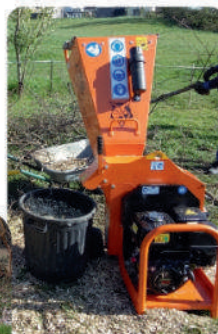
Par mail : contact@cpie-mayenne.org

Et plus d'infos sur le site :

<https://cpie-mayenne.org/projets/coccinelle/>

Le saviez-vous ?

En Mayenne, 185 kg/hab/an de biodéchets (déchets alimentaires et déchets verts) sont jetés en déchetterie et dans la poubelle d'ordures ménagères. Les valoriser sur place, c'est faire des économies et préserver l'environnement grâce à des techniques très simples !



Nos amis à 4 pattes...

Rien de plus désagréable que de retrouver les petits souvenirs de nos amis canins dans les rues du bourg, mais aussi parfois **jusque dans les allées privatives des maisons...**

Merci donc aux propriétaires de veiller à ramasser les déjections de leurs animaux, ou alors à les emmener en campagne grâce aux nombreux chemins qui partent du bourg !



© Commune de Giez (74)

Agenda

10 juin / point-lecture :
Raconte-moi des histoires

17 juin / APE :
Fête de l'école,
ouverte à tous

23 juin / La Détente :
Fête de la musique

24 juin / Comité :
Jambon à la broche,
avec animation musicale

28 juin :
Don du sang (Martigné)

30 juin / point-lecture :
Les histoires se font la malle

7 juillet / La Détente :
Concert Club Mutant
et KIM

8 juillet :
Dernière journée à la
salle

25 août :
Don du sang (Martigné)

21 septembre :
AG de l'APE

29 sept. / La Détente :
Marché artisanal +
concert Les allumettes
du bidon

13 octobre / point-lecture :
Lecture à haute voix,
thème "La peur"

27 octobre :
Don du sang (Martigné)

26 novembre / Comité :
Repas des aînés

8 et 9 décembre :
Téléthon 2023

22 décembre :
Don du sang (Martigné)